



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la séance ordinaire
du 16 octobre 2023, en formule hybride
Projet pour adoption à la séance du 15 janvier 2024

Présences	Marie-Ève Desormeaux Jess Dufresne Nancy Guénette Stéphanie Guérin Bianca Guité, visioconférence Emmanuelle Leduc, présidente Stéphane Plouffe Isabelle Tourangeau Sébastien Tschiember	Personnel enseignant Élève Personnel de soutien Personnel enseignant Élève Représentante d'entreprise Représentant d'organisme Personnel enseignant Personnel enseignant
Absences	Marie Chouinard Miguel Fex-Grève Vanessa St-Jacques	Personnel professionnel Représentant d'entreprise Représentante d'organisme
Directrice du centre	Marie-Hélène Brousseau	
Invité.e.s	Julie Christine Grenier, visioconférence	Personnel enseignant (centre l'Impact)

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice du centre, M^{me} Marie-Hélène Brousseau, souhaite la bienvenue aux membres pour cette nouvelle année scolaire.

À la suite du constat du quorum, la présidente, M^{me} Emmanuelle Leduc, ouvre la séance, il est 16 h 38.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2023.
4. Déclaration d'intérêts (LIP, article 70 applicable par l'article 108).
5. Formation obligatoire pour le conseil d'établissement.
6. Règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 (LIP, article 67 applicable par l'article 108).
7. Autorisation à Marie-Hélène Brousseau pour la signature au budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.
8. Utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école.

9. Activités éducatives (LIP, articles 87 et 89) :
 - Projet Toronto;
 - Projet E Game;
 - Sortie à l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM).
10. Campagnes de financement (LIP articles 87 et 89) :
 - Projet Toronto;
 - Projet E Game;
 - Projet classe SFIS CIM et CCR;
 - Projet bénévolat.
11. Points d'information :
 - Bilan de la clientèle;
 - Comités étudiants;
 - Projet garderie.
12. Autres sujets.
13. Levée de la séance.

CECEAFG 23-24-787 **IL EST PROPOSÉ PAR** Marie-Ève Desormeaux et **APPUYÉ PAR** Jess Dufresne que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications citées ci-dessous :

- Au point 3 : Modifier la date du 20 juin pour le 19 juin;
- Aux points 9 et 10 : Modifier E Game pour ESport;
- Au point 10 : Retirer « et CCR »;
- Au point 12, ajout des points suivants :
 - Protecteur national de l'élève – vidéo;
 - Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires;
 - Directive ministérielle concernant les cellulaires;
 - Plan de lutte;
 - Rapport annuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION, SUIVI ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 JUIN 2023

La présidente s'assure que les membres ont lu le procès-verbal et qu'il est conforme aux discussions tenues lors de la rencontre ayant eu lieu le 19 juin 2023.

CECEAFG 23-24-788 **IL EST PROPOSÉ PAR** Stéphanie Guérin et **APPUYÉ PAR** Jess Dufresne que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2023 soit adopté sans que lecture soit faite, le tout conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente et la directrice du centre procèdent à la signature du procès-verbal.

Suivis :

6. Projet éducatif

Le comité ne s'est pas réuni. Nous devons faire la consultation des partenaires. Les invitations ont été envoyées. Le document doit être finalisé pour décembre.

9. Fonds à destination spéciale – Projet AD Vision CIM

Le projet suit son cours. Un plan a été effectué et une liste d'achats a été établie.

10. Règles de conduite et mesures de sécurité, règles de fonctionnement

Le document est demeuré tel quel.

13. Rapport annuel : présentation préliminaire (consultation)

Le point a été ajouté à l'ordre du jour pour adoption.

14. Envoi de fonds à un organisme de bienfaisance

L'organisme bénéficiaire est L'Action bénévole de la Rouge.

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS (LIP, ARTICLE 70 APPLICABLE PAR L'ARTICLE 108)

Les membres présents ainsi que la directrice du centre reçoivent le formulaire de déclaration d'intérêts, le remplissent et le remettent immédiatement. Un formulaire sera remis ultérieurement pour les membres absents ou en visioconférence.

5. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice du centre transmet l'information aux membres qu'un cartable contenant toutes les fiches de la formation obligatoire est disponible, s'ils le souhaitent. M^{me} Isabelle Tourangeau et M^{me} Bianca Guité manifestent leur intérêt à obtenir ledit cartable. Il est également fait mention que toutes les informations sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'Éducation au <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>.

M^{me} Brousseau procède à la lecture de la fiche 17 – Programmes des services complémentaires.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE 2023-2024 (LIP, ARTICLE 67 APPLICABLE PAR L'ARTICLE 108)

La directrice du centre présente la modification suggérée aux règles de régie interne pour le point 3.1 concernant l'avis de convocation d'une séance ordinaire.

CECEAFG 23-24-789 **IL EST PROPOSÉ PAR** Stéphane Plouffe et **APPUYÉ PAR** Sébastien Tschiember que les Règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 soient adoptées avec la modification suggérée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. AUTORISATION À MARIE-HÉLÈNE BROUSSEAU POUR LA SIGNATURE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE 2023-2024

La directrice du centre présente le budget proposé pour le fonctionnement du conseil d'établissement qui est maintenu à 976,00 \$ pour l'année 2023-2024.

CECEAFG 23-24-790 **IL EST PROPOSÉ PAR** Isabelle Tourangeau et **APPUYÉ PAR** Marie-Ève Desormeaux que la directrice du centre soit autorisée à la signature du budget de fonctionnement du conseil d'établissement de l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. UTILISATION DES LOCAUX OU IMMEUBLES MIS À LA DISPOSITION DE L'ÉCOLE

M^{me} Marie-Hélène Brousseau présente le document et suggère l'ajustement de la tarification de location, et ce, même s'il y a peu de demandes. Cela fait plusieurs années que la tarification n'est pas actualisée. Les membres discutent des différentes possibilités.

CECEAFG 23-24-791 Il est proposé par Marie-Ève Desormeaux et appuyé par Sébastien Tschiember que la tarification demeure la même pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (LIP, ARTICLES 87 ET 89)

M^{me} Julie Christine Grenier, enseignante d'anglais au centre l'Impact, se joint à la rencontre.

- Projet Toronto

M^{me} Grenier présente le projet de sortie pour la fin de l'année scolaire en cours. L'expérience se veut immersive dans un milieu anglophone afin d'encourager la persévérance scolaire, de consolider les apprentissages ainsi que d'élargir les horizons culturels des élèves.

Plusieurs options ont été envisagées, dont un déplacement à Toronto. Cependant, considérant les coûts reliés à un tel voyage, la ville retenue est Ottawa. M^{me} Grenier présente les diverses possibilités de financement : Partenariat avec l'artiste Bobby Bazini, GoFundMe, partenariat avec un restaurant pour un souper pizza, travail bénévole avec Zone Emploi. Les fonds excédentaires pourraient être transférés dans un fonds à destination spéciale. De plus, M^{me} Grenier s'informe sur la possibilité que les élèves ayant terminé en cours d'année puissent se joindre au voyage également.

Les membres discutent des différentes possibilités de financement.

CECEAFG 23-24-792 ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE – IMMERSION ANGLOPHONE

ATTENDU QUE, conformément à l'article 94 de *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités du centre;

ATTENDU la demande d'activité de fin d'année des groupes d'anglais du centre Christ-Roi et du centre l'Impact;

ATTENDU le besoin de financement pour réaliser l'activité qui se déroulera à Ottawa;

ATTENDU la présentation du projet de financement par l'équipe enseignante;

ATTENDU QUE le but de l'activité est de permettre aux élèves de vivre quelques jours d'immersion dans un milieu anglophone, de leur offrir une première opportunité de sortir de la région, de les encourager à persévérer, de créer un sentiment d'appartenance et d'engagement, de générer une ouverture vers de nouveaux horizons culturels et leur permettre de mettre en pratique leurs apprentissages de la langue seconde en ayant des échanges linguistiques avec des personnes issues de milieux multiethniques;

ATTENDU les pouvoirs du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Jess Dufresne et **APPUYÉ PAR** Emmanuelle Leduc

D'AUTORISER l'activité de fin d'année en immersion anglophone à Ottawa d'une durée d'environ 3 jours.

D'UTILISER un compte budgétaire de fonds à destination spéciale reportable à l'année suivante.

D'AUTORISER la tenue des activités de financement suivantes : partenariat avec Bobby Bazini pour la vente de billets de son spectacle; levée de fonds avec GoFundMe; partenariat avec un

restaurant de Mont-Laurier pour un souper pizza; possibilité de travail bénévole en entreprise avec Zone Emploi.

D'AUTORISER la participation des élèves ayant terminé leurs études en cours d'année.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis et transferts en lien avec cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Grenier quitte la rencontre.

- Projet ESport

M^{me} Stéphanie Guérin présente le projet de sport électronique en collaboration avec Charles-Antoine Beauchamp de Zone Emploi. C'est un cours pour une première cohorte en formation générale des adultes. Actuellement, nous avons 12 élèves inscrits. Le sport électronique est prévu à l'horaire du vendredi après-midi. Les objectifs principaux sont la persévérance scolaire et le rendement pour participer aux compétitions. Il y a une compétition prévue en décembre et une autre au printemps. Quatre (4) volets sont abordés dans ce cours : Santé et bien-être, Pratique, Stratégie, Entrepreneuriat.

Le projet est soutenu par la mesure 15081 – Projet d'innovation lié aux technologies numériques du ministère de l'Éducation, mais nous souhaitons avoir un nom et un logo pour l'équipe ainsi que des chandails pour la représentation. Bien sûr, du matériel est nécessaire comme les claviers, ordinateurs, souris et chaises de compétition. Nous souhaitons aussi recevoir le champion international de sport électronique, M. Benoît Piché. Il nous faut donc envisager d'autres moyens de financement qui seront plus sous forme de dons ou de commandites.

CECEAFG 23-24-793 PROJET ESPORT – SOLLICITATION

ATTENDU QUE, conformément à l'article 94 de *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités du centre;

ATTENDU le projet d'activité parascolaire sport électronique du centre Christ-Roi;

ATTENDU la présentation du projet par l'équipe enseignante;

ATTENDU la mesure 15081 – Projet d'innovation lié aux technologies numériques;

ATTENDU le besoin de financement pour réaliser et bonifier les activités reliées à ce projet;

ATTENDU l'intérêt pour cette activité ainsi que les objectifs de persévérance et de rendement scolaire;

ATTENDU les différents volets abordés par ce projet : Santé et bien-être, Pratique, Stratégie et Entrepreneuriat;

ATTENDU les besoins spécifiques de matériel pour la réalisation du projet : logo, nom d'équipe, chandails, claviers, souris, ordinateurs, chaises;

ATTENDU les pouvoirs du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Tourangeau et **APPUYÉ PAR** Stéphane Plouffe

D'AUTORISER les responsables du projet à solliciter des dons et commandites auprès de la population afin de procéder à la production d'un logo, l'achat du matériel nécessaire à la réalisation dudit projet, la participation à divers tournois ainsi qu'inviter le champion international de sport électronique pour une rencontre avec les élèves.

D'UTILISER un compte budgétaire de fonds à destination spéciale reportable à l'année suivante.

D'AUTORISER la tenue des activités ou sorties parascolaires liées à ce projet.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis et transferts en lien avec ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Projet – Sortie à l'Orchestre Symphonique de Montréal
M. Sébastien Tschember, enseignant de français au centre l'Impact, présente le projet de sortie culturelle à l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) pour les élèves du centre Christ-Roi et du centre l'Impact. Il s'agit de la présentation du premier film parlant de Charlie Chaplin et toute la trame musicale sera jouée par l'OSM. Il s'agit d'une opportunité pour les élèves d'expérimenter la culture sous une forme différente. Une partie du projet est payée par la mesure 15186 – Sortie scolaire en milieu culturel. Les élèves participants doivent assumer un cout de 17 \$. Un autobus conduira les participants à la station Montmorency de laquelle le groupe prendra le métro pour se rendre à la Place des Arts.

**CECEAFG 23-24-794 PROJET SORTIE À L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE
MONTRÉAL**

ATTENDU la présentation de l'activité;

ATTENDU l'opportunité pour les élèves d'élargir leurs horizons culturels;

ATTENDU QU'une partie des couts du projet est défrayée par la mesure 15186 – Sortie scolaire en milieu culturel et que les élèves déboursent 17 \$ pour l'activité;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Ève Desormeaux et **APPUYÉ PAR** Emmanuelle Leduc

D'AUTORISER la sortie à l'Orchestre Symphonique de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP, ARTICLES 87 ET 89)

- Projet Toronto
Le sujet a été traité au point 9.
- Projet ESport
Le sujet a été traité au point 9.
- Projets classe SFIS CIM
« La bonne soupe » : Le groupe de Service de formation à l'intégration sociale (SFIS) souhaite mettre en place un projet de cuisine collective afin de permettre aux élèves d'acquérir de l'autonomie dans un contexte de hausse de prix et du besoin de se nourrir à des prix raisonnables. Le but est d'aider les élèves vivant avec des différences (déficiences variées, défis sociaux) à développer leurs habiletés, leur donnant la possibilité de cuisiner des plats simples et nourrissant. Ce projet permet aussi aux élèves fréquentant le centre l'Impact de se nourrir régulièrement avec un repas gratuit. Les enseignantes de la classe SFIS souhaitent solliciter les organismes locaux pour une contribution libre à ce projet soit par des dons alimentaires ou un rabais sur achat.

CECEAFG 23-24-795 PROJET « LA BONNE SOUPE »

ATTENDU la présentation d'un projet de cuisine collective par l'équipe enseignante;

ATTENDU QUE le projet valorise l'inclusion des personnes ayant des différences d'ordre physique, psychologique ou affectif;

ATTENDU QUE le but de l'activité est de permettre aux élèves d'acquérir de l'autonomie et de développer leurs habiletés en cuisine tout en leur donnant la possibilité de cuisiner des plats simples et nourrissant;

ATTENDU QUE les élèves du centre l'Impact pourront également bénéficier d'un repas gratuit;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Plouffe et **APPUYÉ PAR** Sébastien Bazinet

D'AUTORISER le projet de cuisine collective *La bonne soupe* de la classe SFIS.

D'AUTORISER la sollicitation des organismes locaux pour une contribution libre à ce projet soit par des dons alimentaires ou un rabais sur achat.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis nécessaires concernant cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Projets classe SFIS CIM
« Création de savons » : L'équipe enseignante souhaite faire une activité de fin d'année avec le groupe de Service de formation à l'intégration sociale (SFIS) qui sera à déterminer ultérieurement. Pour ce faire, l'équipe enseignante demande l'autorisation pour un projet de financement original qui consiste en la création de savons avec les élèves. Le projet vise à valoriser l'inclusion des personnes ayant diverses différences ainsi que de permettre aux élèves d'expérimenter de nouvelles compétences ainsi que de motiver les élèves et souligner leur persévérance quotidienne.

CECEAFG 23-24-796 PROJET « CRÉATION DE SAVONS »

ATTENDU la demande d'activité de fin d'année de la classe du Service de formation à l'intégration sociale (SFIS);

ATTENDU le besoin de financement pour réaliser l'activité qui sera à déterminer ultérieurement;

ATTENDU la présentation d'un projet de financement original par l'équipe enseignante;

ATTENDU QUE le projet valorise l'inclusion des personnes ayant des différences d'ordre physique, psychologique ou affectif;

ATTENDU QUE le but de l'activité est de permettre aux élèves d'expérimenter de nouvelles compétences ainsi que de motiver les élèves et de souligner leur persévérance quotidienne;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Ève Desormeaux et **APPUYÉ PAR** Stéphane Plouffe

D'AUTORISER le projet de financement *Création de savons* de la classe SFIS.

D'UTILISER un compte budgétaire de fonds à destination spéciale reportable à l'année suivant.

D'AUTORISER la tenue d'une activité de fin d'année spéciale pour cette classe selon les fonds disponibles.

D'AUTORISER l'utilisation des surplus du projet de financement pour l'achat de matériel éducatif et/ou d'activités éducatives.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis nécessaires concernant cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Projet bénévolat
Le comité étudiant souhaite participer à un projet de bénévolat en partenariat avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle nommée « Distribution alimentaire pour la collectivité ». Il s'agit d'un projet de cuisine bénévole afin d'aider à remplir les réfrigérateurs et congélateurs de dépannage alimentaire de la région (Maison Lyse-Beauchamp). Les élèves devront planifier, budgéter, organiser, cuisiner et livrer les repas aux points de distributions offrant du dépannage alimentaire. Les cuisines se feront en suivant les normes d'hygiène et salubrité du MAPAQ et de la santé publique.

CECEAFG 23-24-797 PROJET BÉNÉVOLAT

ATTENDU la présentation du projet de *Distribution alimentaire pour la collectivité*;

ATTENDU QUE le projet permettra aux élèves de s'investir dans une activité de bénévolat qui aidera la collectivité;

ATTENDU le protocole d'entente en partenariat avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE le projet permettra aux élèves d'acquérir de l'expérience sur divers sujets tels que la planification, la comptabilité, l'organisation, la production (cuisine) ainsi que la distribution aux points de chute;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Guérin et **APPUYÉ PAR** Isabelle Tourangeau

D'AUTORISER le projet de bénévolat avec la contribution de Zone Emploi d'Antoine-Labelle selon les critères établis au protocole d'entente.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis nécessaires concernant cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. POINTS D'INFORMATION

- Bilan de la clientèle
La directrice du centre présente le bilan de la clientèle pour l'année 2023-2024 ainsi qu'un comparatif avec l'année précédente. On constate une légère augmentation dans les différents types de services offerts au niveau de la clientèle. Cependant, il y a une légère baisse au niveau des élèves en équivalent temps plein, mais cela demeure stable par rapport à l'an dernier.
- Comités étudiants
Centre l'Impact : M^{me} Bianca Guité présente les activités prévues pour le centre : décoration thématique pour l'Halloween, décoration de citrouilles, projection d'un film d'horreur. De plus, le comité étudiant souhaite décorer pour Noël et organiser un dîner pour l'occasion. Ce sera à confirmer.

Centre Christ-Roi : M^{me} Jess Dufresne informe les membres sur les activités prévues pour le centre. Il y aura, entre autres, pour l'Halloween un concours de déguisement, des décorations thématiques ainsi que la distribution de bonbons. Également, la Friperie est ouverte 3 jours par semaine.

- Projet garderie

La directrice du centre rappelle que le projet de garderie correspond à une demande du conseil d'établissement ayant siégé en 2022-2023. Des démarches ont été entreprises auprès du Centre de la petite enfance (CPE) La Fourmilière avec la collaboration de son agente de développement, M^{me} Linda Bonami.

Un projet pilote permettrait à deux (2) travailleuses autonomes d'expérimenter la viabilité du projet. Un loyer forfaitaire de 250 \$ par mois est envisagé. Toutes les places doivent être pourvues, certaines seront réservées pour les élèves ainsi que le personnel du centre Christ-Roi. Pour les places non pourvues, les travailleuses devront accepter des enfants de l'externe. Le projet augure bien, cependant, il faut songer à relocaliser le groupe SFIS.

Responsabilités des diverses instances :

- Centre Christ-Roi : Rendre des locaux disponibles et fixer un loyer forfaitaire.
- Centre de services scolaire : Aménager les locaux et le terrain pour accueillir les enfants.
- Travailleuses : Meubler et entretenir les lieux mis à leur disposition, à l'intérieur et à l'extérieur.

12. AUTRES SUJETS

- Protecteur national de l'élève (PNÉ)

Vidéo : La directrice du centre invite les membres à visionner l'enregistrement du Protecteur national de l'élève qui explique le nouveau processus de traitement d'une plainte.

Règlement : La directrice du centre fait la lecture du *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires*. Elle demande aux membres s'ils souhaitent émettre des commentaires, suggestions ou recommandations, car le document doit être adopté à la séance du conseil d'administration qui se tiendra le 21 novembre 2023.

CECEAFG 23-24-798 RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES LIÉES AUX FONCTIONS DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES

ATTENDU la présentation du *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires* par la directrice du centre;

ATTENDU QUE les membres n'ont aucun commentaire ni suggestion ou recommandation à faire concernant le document;

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Tourangeau et **APPUYÉ PAR** Marie-Ève Desormeaux

DE TRANSMETTRE au centre de services scolaire l'appui du conseil d'établissement du Centre

d'éducation des adultes Christ-Roi concernant le *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Directive ministérielle concernant l'utilisation du cellulaire en classe
La directrice du centre résume la *Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire*. La directive entre en vigueur à compter du 31 décembre 2023. Elle est actuellement en consultation. La directive ne semble pas toucher le secteur de la formation générale des adultes. Nous attendons plus d'informations à ce sujet. Les CSS devront établir un nouveau règlement basé sur cette directive. Il est possible que nous devions faire une séance extraordinaire pour la consultation dudit règlement.
- Plan de lutte
La directrice du centre informe les membres que le plan de lutte est demeuré le même que lors de sa présentation en 2022-2023. Cependant, nous avons revu le point sur le climat scolaire. Le comité travaille sur le document concernant les actes d'intimidation, de violence ou à caractère sexuel pour la prochaine année. Le plan de lutte doit être déposé auprès du Protecteur national de l'élève, c'est pourquoi il doit être adopté maintenant. Le processus de vérification linguistique du document est à venir.

CECEAFG 23-24-799 PLAN DE LUTTE

ATTENDU la présentation du plan de lutte par la directrice du centre;

ATTENDU QUE le document doit être acheminé au Protecteur national de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Guérin et **APPUYÉ PAR** Isabelle Tourangeau

D'ADOPTER le plan de lutte comme présenté par la directrice du centre.

DE TRANSMETTRE au Protecteur national de l'élève le document à la suite de la vérification linguistique.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis nécessaires dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Rapport annuel

La directrice du centre effectue un rapide retour sur la première partie du rapport annuel qui avait été présentée aux membres en juin dernier. Également, elle fait la présentation de la seconde partie du rapport. Elle souligne que le rendement connaît une baisse, car les élèves prennent plus de temps avant de faire l'examen. De plus, le rapport annuel doit être acheminé au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides à la suite de son adoption par le conseil d'établissement. Auparavant, il devra faire l'objet d'une vérification linguistique.

CECEAFG 23-24-800 RAPPORT ANNUEL

ATTENDU la présentation du rapport annuel par la directrice du centre;

ATTENDU QUE le document doit être acheminé au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides;

IL EST PROPOSÉ PAR Sébastien Tschiember et **APPUYÉ PAR** Stéphane Plouffe

D'ADOPTER le rapport annuel comme présenté par la directrice du centre.

DE TRANSMETTRE au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides le document à la suite de la vérification linguistique.

D'AUTORISER la direction de l'établissement à effectuer tous les suivis nécessaires dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire du conseil d'établissement informe les membres qu'une équipe Teams Conseil d'établissement CÉA Christ-Roi a été créée et que toute la documentation des rencontres passées et présentes y sera déposée. Elle demande aux membres de vérifier si leur accès fonctionne bien avant la prochaine rencontre. S'il y a une problématique, les membres peuvent s'adresser à elle pour régler la situation.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CECEAFG 23-24-801 Il est proposé par Stéphane Plouffe et appuyé par Nancy Guénette que la séance soit levée, il est 18 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ